

DU LUNDI **29** SEPT. AU MERCREDI **08** OCT.
ESPACE DIAMANT
AJACCIO

Ciné 2000 présente

Passion
Cinéma
et
Soirée
Montagnes



Infociné : 07.78.69.69.88
www.cine2000ajaccio.com



Jay Z, trà Rihanna è Beyoncé

Nanzu à a fine di a stagione estiva, sò parechji i «people» à vulè mustrassi in Corsica omancu una volta. Tandù, l'ast'eri, Rihanna hè ghjunta in Calvi, à bordu di u «yatch» Galaxy di u quale a lucazione costa à l'ingrossu 200 000 euro a simana. Pistucciuli !

S'hè pruminata in cità è ancu in a foresta di u Bunifatu. Hà fattu dinù appena di «shopping», nanzu di chjappà in citadella ind'è l'amicu «Tao By» per fà festa.

A so affaccata balanina hè stata messa in lume in u mondu sanu. Si pò parlà di «buzz».

Ci vole à di quantunque ch'ella viaghjara quasi à pelu in e strette calvese.

D'astronde, hà accittatu di piglià qualchì fotografia cù i so «fans», fendu à certi u so più bellu sorrisu è mandendu à cacà l'astri chì a furzighjavanu troppu.

L'articulu è i ritratti publicati da u ghjurnale d'attualità in linia CorseNetinfos.fr anu cunnisciutu un successu tantu, postu ch'ellu si ne parla ancu in a famosa rivista settimanale Gala.

In tantu, Rihanna hè vultata in i Stati Uniti per compie u registramentu di u so ottesimu dischettu «R8» chì escerà di nuvembre è chì hè produttu da u labellu «Roc Nation» di Jay Z.

Jay Z chì hè venutu anch'ellu in Corsica, qualchì ghjornu dopu, ben intesu cù Beyoncé chì festighjava in st'occasione i so 33 anni. L'eventimentu si seria passatu nantu à e coste isulane, à bordu d'un ... «yatch», in presenza di a so figliola Blue Ivy è di a mamma di Beyoncé.

Pocu tempu fà, si trattava di divorziu trà di elli. Ma per mezu di stu viaghju, pare chì l'affare viaghjessi megliu. Forse chì a so pussibile spiccanza era un puttachju. O micca.

Perchè Jay Z averia a rinomina d'esse un omu infidu. Hè cusì ch'elli sò numerosi l'usservatori à duman-dassi s'ellu ùn si teneria micca, in secretu, cù Rihanna.

Torna appena, sò annullati i so cuncerti cù Beyoncé di i 12 è 13 di settembre à u stadiu di Francia.

Ma pare ch'elli anu ritruvatu l'amore di tandu, chjappendu ancu per Portofino in Italia. Ancu si Rihanna ùn stà mai lontana di Jay Z...



da Roland Frias

A Corsica in Parigi

La SNCM : suite (et fin ?)

Tout le monde se souvient de la grève de la SNCM, qui, en juillet 2014, a paralysé, pendant 17 jours, l'économie corse. Cette grève a permis à la SNCM, au détriment des intérêts de la Corse, de gagner quelques mois de répit, jusqu'en octobre 2014, alors que la compagnie était promise à la liquidation judiciaire.

Début septembre, le mauvais feuillet de la SNCM continue. Le 4 septembre 2014, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a condamné la SNCM à rembourser les 200 millions d'euros d'aides publiques qu'elle avait perçus, lors de sa privatisation, en 2006.

Cette fois-ci, la liquidation judiciaire est inévitable. Mais la CGT compte multiplier les recours, afin de gagner du temps, tout en sachant qu'à terme la liquidation judiciaire sera prononcée. Arrêtons de perdre du temps !

La Corse a besoin d'une desserte maritime assurée par une compa-

gnie sérieuse dans le cadre de la continuité territoriale. Elle n'a pas besoin de la SNCM sous sa forme actuelle.

La SNCM peut-elle remplir cette mission ? Sûrement, mais une SNCM renouvelée. La compagnie possède l'expérience. Encore faut-il que cette SNCM renouvelée renonce à mener des combats d'arrière-garde sans perspectives d'avenir.

Laissons venir la liquidation judiciaire. Il est temps de mettre fin au mauvais feuillet de l'ancienne SNCM. Place à une SNCM renouvelée, si cela est encore possible, ou à une autre compagnie. Mais la Corse, au moment le plus important de son activité économique, ne peut être prise constamment en otage par des organisations syndicales encore imbibées de l'esprit des derniers collectivistes.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billet En guise de dédicace !

Pauvre M. Thevenoud, militant socialiste, Député de la République, brièvement Ministre, il souffre de «phobie administrative». Ce n'est pas, semble-t-il, une pathologie reconnue par la faculté. En tout cas, c'est une «maladie» même non connue qui se soigne. Il suffit de se plier aux règles du vivre en commun, faire ses déclarations, payer ses impôts, payer ses dettes si l'on en a, honorer ses engagements, être un «honnête homme» au sens le plus strict du terme...

Mais il y a un mais, il est certes toujours plus facile de voir la paille dans l'œil de l'autre, quand on a une «poutre» dans les siens ! La presse française juge ces derniers jours avec une extrême sévérité M. Thevenoud, qui sans gêne sous sa plume, ou de la tribune du parlement, fustigeait les mécréants, c'est-à-dire tout simplement, ceux qui lui ressemblaient...

Il est vrai, qu'il n'y a pas que les hommes politiques, qui se laissent aller à ces facilités, ici ou là, le député de Saône-et-Loire à des émules ou des «copies». Il est toujours facile de renoncer à ses obligations, pour mieux mettre en cause le voisin, accuser les autres de turpitudes pour faire oublier les siennes, être moraliste de bazar pour couvrir ses propres méfaits.

A M. Thevenoud, comme à ceux qui lui ressemblent, je dédicace humblement ce billet, et une citation d'Abraham Lincoln : «On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps».

Paul Aurelli
icn-p.aurelli@orange.fr



Ghisonaccia

Marianne d'Or

Samedi 30 août se sont déroulées les inaugurations de la Halle des Sports et de la Maison des Services de Ghisonaccia.

Deux nouveaux outils ayant vocation à faire émerger, exprimer, accompagner, les projets d'emplois et d'activités de tout un territoire. À cette occasion, Alain Trampoglieri a remis le Prix de la Marianne d'Or 2014 au Maire Francis Giudici et à son équipe en récompense des orientations portées notamment par le Plan Local d'Urbanisme de la commune, en présence de nombreux responsables politiques insulaires au premier rang desquels le président Paul Giacobbi.



Trampoglieri, Secrétaire Général du Concours de la Marianne d'Or, se sont, tour à tour, succédés à la tribune, avant de laisser la parole au Maire de Ghisonaccia.

Pour Francis Giudici, «l'inauguration de notre Halle des Sports et de la Maison des Services marque l'aboutissement de plusieurs années de réflexions, d'efforts et de travail engagés par les élus, en partenariat étroit avec les services de l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et le Conseil Général de la Haute-Corse que je remercie tous vivement pour leur écoute et leur engagement», en ajoutant : «Ces constructions, ce sont aussi et surtout des histoires d'hommes et de femmes que je voudrais remercier pour leurs compétences et pour leur professionnalisme».

«Le chantier de la Halle des Sports aura représenté un effort conséquent mais nécessaire au regard des nouveaux besoins de notre jeunesse, des associations sportives et de l'essor démographique de Ghisonaccia» a-t-il précisé au cours de son allocution.

Des services de qualité

«Quant à la Maison des Services, elle abrite désormais les bureaux d'une des 3 agences corses de la Mutualité Sociale Agricole de la Corse, un bureau de l'agence de l'urbanisme de la CTC chère à Maria Guidicelli, le Centre de Formation des Apprentis qui compte 90 élèves, les permanences CAF et CPAM, un logement pour l'antenne du SMUR et des salles de réunion dédiées

aux associations. Ce nouvel espace de vie, qui a nécessité un investissement total de 5 millions d'euros, servira avant tout à l'épanouissement de notre jeunesse, celle de notre commune bien évidemment mais aussi celle de toute notre région qui comprend aujourd'hui près de 20.000 habitants.

«Ghisonaccia se devait de réaffirmer ses ambitions et son caractère : être un véritable moteur du développement, solidaire des territoires qui l'entourent» a par ailleurs souligné Francis Giudici.

«Nous avons fait le choix d'enrichir et de diversifier l'offre sportive et éducative pour que nos jeunes, issus du monde rural, puissent avoir les mêmes plaisirs, les mêmes apprentissages, les mêmes ambitions et les mêmes réussites que ceux des grandes villes. Nous avons fait le choix de services de qualité toujours plus nombreux et toujours plus accessibles. Car la République que nous aimons, c'est celle qui porte haut l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines».

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, d'autres actions seront réalisées pour transformer le territoire : «Ghisonaccia se verra dotée d'un nouveau bâtiment communal plus moderne et plus fonctionnel, d'un plateau sportif de plein air et d'une Maison de Santé pour satisfaire les besoins de notre population» a expliqué le Maire de Ghisonaccia.

À ce sujet, Francis Giudici a tenu à attirer l'attention de ses collègues maires de la microrégion sur l'actualité tragique de ces derniers jours qui «exige d'urgence tous nos efforts dans la sécurisation de l'axe routier Solaro-Aleria».

Le moment s'est voulu inédit par son organisation, choix manifeste et délibéré de la municipalité de relier ces trois événements qui reposent sur des symboles importants comme la jeunesse, l'identité, l'épanouissement, le sport, la culture, la tolérance ou la générosité...

Au cœur de la rue Saint Michel, le beau temps était de la partie, pour le plus grand plaisir des 400 personnes présentes à ce rendez-vous qui mettait à l'honneur la commune de Ghisonaccia et ses réalisations. De nombreux citoyens, élus et autres personnalités publiques venus saluer le travail accompli par Francis Giudici et son équipe municipale. Paul Giacobbi, Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, Alain Rousseau, Préfet de Haute-Corse, et Alain



Un PLU harmonieux

L'organisation des inaugurations de la Halle des Sports et de la Maison des Services a également été marquée par la cérémonie de remise du Prix de la Marianne d'Or 2014 au Maire de Ghisonaccia et à son équipe.

Selon Alain Trampoglieri, Secrétaire Général du Concours, «le choix de Ghisonaccia démontre le courage, l'audace et l'imagination des élus de proximité qui se battent quotidiennement pour leurs territoires.

Sur cette commune, la municipalité a relevé un pari difficile à travers l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) harmonieux mêlant protection de l'environnement, préservation de l'agriculture et développement économique.»

«C'est un immense honneur qui rejaillit sur notre commune grâce à cette prestigieuse distinction que vous avez créée, il y a maintenant trente ans, avec le Sénateur Edgar Faure», c'est en ces termes que Francis Giudici a tenu à remercier chaleureusement Alain Trampoglieri, avant de rappeler l'engagement de la municipalité en faveur de la protection de l'environnement et pour la qualité de l'aménagement de son territoire.

«En effet, notre action s'est principalement concentrée sur la maîtrise des terres agricoles et des espaces naturels, avec 5.000 hectares préservés en zone agricole et 1.200 hectares supplémentaires d'espace boisés classés».

Audace et rigueur

«Le partenariat dynamique que nous avons souhaité avec le Conservatoire du Littoral s'est traduit par une volonté commune de protéger et d'aménager les 400 hectares de la forêt de Pinia et les 900 hectares de l'étang d'Urbinu».

Au titre de l'habitat et de la politique du logement, nous avons réalisé 2 lotissements communaux favorisant l'accession à la propriété des primo-accédants. Le logement social est devenu une réalité avec la création de 18 logements locatifs en partenariat avec le bailleur social ERILIA et avec l'acquisition d'un bâtiment en centre-ville à destination des seniors valides»

«Notre Plan Local d'Urbanisme, insiste sur la nécessité de réguler les prix des terrains constructibles, en constituant une importante réserve foncière de 23 hectares. 8 hectares sont déjà

destinés à la création de logements pour les habitants du territoire.

La loi de l'offre et de la demande ne doit pas arracher les enfants à leur terre. Non, la terre n'est pas un bien de consommation comme un autre. La terre, c'est l'histoire et la mémoire. La terre, c'est le labeur de nos anciens. La terre, c'est l'âme des peuples.

Pour tout cela, notre commune est particulièrement fière de figurer pour la première fois au Palmarès de la Marianne d'Or. Une première fois qui ne doit pas faire oublier le travail de mes prédécesseurs qui ont œuvré pour Ghisonaccia et qui ont pris leur part dans le développement de notre ville».

Le premier magistrat de la commune a par la suite tenu à remercier les personnels de la Mairie, les Conseillers municipaux qui étaient à ses côtés hier, la nouvelle équipe qui l'entoure aujourd'hui, et les habitants de Ghisonaccia».

Il a souhaité, en outre, profiter de cette tribune pour préciser, que «dans le contexte de crise économique et de réduction des dotations de l'Etat, nous devons être encore plus audacieux et rigoureux pour concevoir nos actions futures.

Un développement qui prend aujourd'hui la forme de 2 nouveaux équipements structurants».

«Si la municipalité de Ghisonaccia est honorée aujourd'hui à travers son Maire et ses réalisations, elle le mérite à deux titres» a ajouté Paul Giacobbi, Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse. Premièrement, il s'agit d'une vraie Mairie républicaine, parce qu'elle est unie, parce qu'elle est largement représentative, d'opinions diverses mais qui travaillent ensemble pour le bien de la commune. La deuxième raison, c'est qu'elle agit, qu'elle réalise, qu'elle ne se contente pas de paroles. Ghisonaccia avance, se structure, s'organise et répond aux défis qui l'attendent.»

Après la traditionnelle coupure de ruban, l'ensemble des participants, parmi lesquels également Joseph Castelli, Président du Conseil Général de la Haute-Corse, Anne-Marie Natali, Maire de Borgo et Présidente de la Communauté de Communes de Marana-Golo, ou encore Pierre Guidoni, Maire de Calenzana, Président du SDIS de Haute-Corse, ont partagé un moment très convivial pour conclure ce triple événement, résolument tourné vers l'avenir...

■ Pierre-Louis MARCHINI



Furiani

Michel Simonpietri

Commune où l'enfance et les racines corses sont la priorité...

Le nouveau maire de Furiani, originaire de Saliceto, connaît bien la maison commune. Pendant vingt cinq ans, il a été le bras droit de François Vendasi. C'est tout à fait normalement que le conseil municipal l'a désigné pour poursuivre l'œuvre entamé par le sénateur. En cette période où des bastions tombent, Michel Simonpietri est parvenu à rallier la majorité des suffrages pour s'installer dans une bâtisse qu'il fréquente depuis de nombreuses décennies. ICN vous présente cet être passionné de culture populaire et grand amoureux de la culture corse.



Depuis quand êtes vous en politique ?

Je suis en politique depuis l'âge de 18 ans. J'ai toujours été à gauche. En 1968, j'ai fait la petite révolution qui a eu lieu même en Corse. Lors de la manifestation, le début du cortège était déjà au rond point Noguès, là où se trouve l'actuelle mairie, alors que la fin était toujours place d'armes. Après il y a eu les élections législatives, que nous avons perdu, comme quoi ce n'est pas le monde qui défile dans la rue qui fait l'élection. Mais, ça s'est aussi passé à l'échelon national, avec une majorité de droite écrasante.

Vous n'aviez jamais eu de mandat politique ?

Non, jamais. Je suis entré à la mairie de Furiani comme attaché de François Vendasi en 1989 et depuis je n'ai plus jamais quitté ce poste.

Aujourd'hui, vous êtes le premier magistrat de la commune. Vous étiez volontaire ou avez-vous été désigné ?

Le conseil municipal s'est réuni, on a parlé, cherché la personne pour remplacer François Vendasi et les gens ont pensé que j'étais le mieux placé pour prendre sa suite et remporter l'élection.

Pour mon baptême du feu, j'ai été gâté parce que pendant des années, après avoir battu monsieur Eugène Bertucci, il n'y a quasiment pas eu d'opposition, si ce n'est une fois monsieur Viaccara. Mais moi cette année, j'ai eu Etienne Perfetti, l'ancien secrétaire général de la mairie, et une nouvelle fois monsieur Viaccara.

Quelles sont les grandes priorités de la majorité ?

Ce sont les enfants. Actuellement, nous achetons les repas pour les écoliers. Nous sommes livrés par une société spécialisée. Mais à présent nous aimerions faire notre propre cuisine, pour

nos trois cents enfants. La faire avec des produits locaux et petit à petit essayer d'introduire quelques plats corses qui n'existent plus et qui risquent de se perdre.

Pourtant, il y a des cuisiniers corses.

Oui, comme Vincent Tabarani, mais il fait une cuisine plutôt actuelle. Il ne faut pas oublier que la Corse était une région pauvre, un pays de montagne. Il n'y avait aucune richesse. Chacun avait son porc ou ses chèvres, son lopin de terre. Il n'y avait pas d'argent. Les «sous» sont arrivés avec les allocations familiales.

Donc nous voulons réhabiliter les plats simples comme la Pulenta, les haricots rouges, les fabriquer avec des produits locaux. Par exemple, si on va juste faire des pâtes au beurre ce sera avec des pâtes fabriquées ici. On privilégiera aussi les fruits de saison. On va essayer car c'est difficile et contraignant.

«Si on apprend le corse comme on apprend l'anglais, il manquera toujours l'esprit»

Donc, ça c'est pour l'aspect «gastronomie», sinon quoi d'autre ?

Ensuite, la CAB a un terrain sur Furiani. Elle a l'obligation de faire une fourrière. Mais on pourrait y adjoindre un refuge pour les animaux et une petite ferme pédagogique pour les enfants avec sa basse cour et un petit jardin. Ainsi, nos têtes blondes seraient en contact avec les animaux, il y aurait du passage pour voir les chiens et chats abandonnés. Ensuite, encore pour les petits, on va faire un CLSH. Actuellement, il est installé à l'école, mais on voudrait le déplacer à Fornacina, toujours sur le thème du retour à la nature et des traditions corses. Faire en quelque

sorte un musée vivant sans prétentions. J'avais aussi parlé dans mon programme de faire un Zénith. Il ne peut se faire que si les communes voisines, Biguglia, Lucciana, Borgo et la CAB se regroupent. Tout seul ça n'est pas possible. Biguglia possède une belle salle de concert, nous aussi nous en avons une, mais les artistes aujourd'hui coûtent cher et il faudrait une structure style Zénith pour programmer des artistes connus et amortir les frais.

Et pour ce qui est plus courant dans une mairie ?

Ensuite, on va essayer de désenclaver le village, faire des parkings. Donc, culture, enfant et bien que je ne sois pas nationaliste, je suis très attaché à la langue corse. Je suis d'une génération qui n'avait pas le choix. Quand on arrivait au village, tutto mondu parlava corsu. Donc soit on parlait corse soit on se taisait. Donc on était obligé d'apprendre le corse. L'école c'est très bien, mais si on apprend le corse comme on apprend l'anglais, il manquera toujours l'esprit. Il est aussi important de connaître les proverbes, pour s'imprégner de l'esprit corse. Par exemple quand on dit non, ça signifie oui. «É no, c'est oui».

Enfin, qui soutenez vous pour les sénatoriales ?

Je soutiens, Joseph Castelli, mon ami et il sera élu ! Paul Giacobbi ne se prononce pas car deux amis de son bord politique se présentent. Pierre Giongha et le président du conseil général, et il n'y a aucun souci. Celui qui arrivera en tête au premier tour, bénéficiera du désistement de celui qui sera arrivé second. Le tout c'est de gagner, même si actuellement la gauche n'est pas au mieux, avec un gouvernement un peu amateur, il faut que le Sénat reste à gauche. Joseph Castelli représentera très bien la Corse à Paris.

«Défendre la ruralité et la place des petites communes»

Maire de Borgo, Présidente de la Communauté de Communes de Marana-Golo, Anne-Marie Natali est une élue de proximité passionnée et expérimentée, à l'écoute de la population et des territoires. En lice pour le scrutin des sénatoriales du 28 septembre prochain, elle revient, pour l'Informateur Corse Nouvelle, sur les motivations et les priorités qui l'animent. Rencontre...

Anne-Marie Natali, vous êtes en lice pour les prochaines élections sénatoriales de Haute-Corse. Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

Tout d'abord, le désir de rassembler la famille libérale, gaulliste et centriste en Haute-Corse et au-delà afin de faire entendre la voix des élus insulaires au sein du Palais du Luxembourg.

De par mon expérience de premier magistrat, mon implication au sein du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Corse ou de l'Association des Maires, j'ai toujours consacré une large partie de ma vie à l'action publique. Les problématiques et les difficultés rencontrées par les élus locaux méritent une attention forte de l'Etat et le Sénat existe pour le rappeler à ce devoir.

Avec mon ami, Jean-Jacques Panunzi, c'est une démarche commune qui est menée afin de valoriser les spécificités de notre territoire insulaire. J'ajoute que ma décision est intervenue en réponse aux sollicitations de mes amis et de nombreux élus qui avaient exprimé depuis plusieurs mois leur souhait que je représente la Haute-Corse au Palais du Luxembourg.

Enfin, c'est aussi une décision personnelle, une manière de saluer mon mari qui fut sénateur de 1998 à 2005 et de poursuivre cette passion née il y a maintenant plus de trente ans qui est celle de la politique. Ma candidature n'est pas un héritage mais bien l'idée d'un passage de témoin qui servira aux nouvelles générations pour la reconstruction de la droite dans le département.

Jean-Martin Mondoloni a parlé de «sombres manœuvres» ayant empêché la candidature de Jean Baggioni. Quel est votre sentiment sur cette rupture ?

Il ne m'appartient pas de commenter les propos des uns et des autres. Je n'ai jamais empêché

personne d'être candidat à telle ou telle élection. En démocratie, une élection peut comporter plusieurs tours, le premier peut servir justement de primaire...

Êtes-vous confiante quant à l'issue du scrutin ?

Sereine et confiante au quotidien, c'est avec la même philosophie que j'appréhende le scrutin du 28 septembre.

Avec le soutien de la famille libérale, gaulliste et centriste, nous devons être en mesure de remporter ce siège qui aura une importance capitale pour la reconquête du Sénat face à la gauche de François Hollande.

La débâcle de la gauche aux municipales et aux européennes est-elle, selon vous, de nature à favoriser le retour de la droite aux responsabilités, en Corse comme sur le plan national ?

Sans aucun doute ! Les résultats ont été probants sur l'ensemble du territoire national. Notre capacité à reconquérir le Sénat doit nous servir de palier dans l'optique des prochaines échéances. En Corse, la droite a conservé les villes les plus importantes, remporté Ajaccio et elle a intégré la nouvelle majorité municipale à Bastia après plus de cinquante ans d'absence. Avec une stratégie cohérente mais aussi avec un esprit d'ouverture vis-à-vis de ceux qui veulent construire une Corse de progrès et de paix, elle a aujourd'hui toutes les cartes en main pour rebondir et représenter dignement la population insulaire comme elle l'a toujours fait. La Corse est une terre de droite, elle attend aujourd'hui une nouvelle génération, responsable et soucieuse de son développement dans un environnement apaisé.

Si vous êtes élue, quelles seront vos priorités ?

En tout premier lieu, il conviendra d'assurer la représentation des col-



Anne-Marie Natali

lectivités locales de la Haute-Corse au sein de la Chambre Haute. Malheureusement, nos collectivités n'ont pu se faire entendre ces dernières années.

L'expression de nos communes, de nos intercommunalités doit reposer sur des idées majeures : l'unité, la cohésion et la solidarité. Unité pour faire entendre nos différences, nos handicaps naturels...

Cohésion et solidarité pour défendre auprès des pouvoirs publics toutes les aspirations de ce monde rural que nous aimons tant, de ce monde rural dont nous sommes tous issus...

Sur quoi souhaitez-vous travailler si vous êtes élu au Sénat ?

Il y aura plusieurs points bien précis, le premier est celui de la réforme territoriale dont le projet de loi concernant la modification des régions et des intercommunalités sera examiné en octobre.

Il y aura également les questions autour de la diminution des dotations de l'Etat et de la crise des finances publiques. Ce volet est, selon moi, une des priorités à traiter, en raison des nombreuses attentes de nos concitoyens vis-à-vis des services publics.

Naturellement, je souhaite être une élue attentive et impliquée sur toutes les problématiques inhérentes à notre quotidien insulaire : transports, chômage, protection de l'environnement, etc.

Concernant l'évolution institutionnelle de l'île, quelle position adopteriez-vous si le sujet venait en débat au Sénat ?

Il faudrait pour cela que le Gouvernement daigne enfin s'occuper de la Corse, ce qui n'a jamais été le cas depuis 2012.

La question institutionnelle à travers l'inscription de la Corse dans la Constitution sera au cœur de mes préoccupations. C'est une évolution juste et nécessaire, la Collectivité Territoriale doit disposer d'une plus grande liberté d'actions.

Malgré son statut particulier, il s'agit de normaliser enfin les pouvoirs dont elle dispose en théorie.

Je rappelle que Nicolas Sarkozy avait proposé une organisation institutionnelle plus simple et plus lisible. Le pouvoir socialiste a un certain don pour faire perdre du temps aux Français...

Comment allez-vous faire campagne auprès des grands électeurs ? Quel message leur adresserez-vous ?

En allant le plus simplement du monde à leur rencontre. Le travail a déjà commencé depuis quelques mois.

Dans chaque territoire, l'accueil est cordial, les grands électeurs comprennent le sens de ma démarche basée sur la défense de notre identité.

Je le répète, ce n'est pas Anne-Marie Natali, Maire de droite d'une grande commune qui est candidate mais bien une élue de proximité, une élue qui compte avant tout défendre la ruralité et la place des petites communes au sein du Palais du Luxembourg.

■ Pierre-Louis Marchini

Économie en liberté

La perte de compétitivité de la France

La compétitivité d'un pays renvoie à sa part de marché dans le commerce international. Elle correspond à sa capacité à faire face à la concurrence internationale et à occuper ou non une place forte sur un marché. Dans ce cadre, la France enregistre de mauvais résultats résultants d'un manque d'adaptation économique aux exigences de la compétition internationale.

La part de marché à l'international de la France a fortement diminué. Alors même que les années 2000 correspondent à une augmentation de la demande mondiale, la France a perdu près de 20% de part de marché depuis 2005, ce qui correspond à la plus forte chute après la Grèce. Au-delà des aspects liés à l'offre de production française (prix, qualité et type de production), cette perte de part de marché est la traduction d'une mauvaise orientation des exportations françaises trop tournées vers l'Europe et pas assez vers les marchés les plus dynamiques.

La diminution de la part de marché souligne la dégradation de la balance commerciale. La balance commerciale correspond à la différence entre les exportations et les importations. Cette dégradation est continue depuis 2004 jusqu'à atteindre un pic négatif de 75 milliards d'euros de déficit en 2012 alors que parallèlement l'Allemagne dégagait un excédent de 160 milliards d'euros. Ce niveau historiquement bas s'explique principalement par la facture énergétique de la France et aussi par l'augmentation du déficit commercial industriel. Autrement dit la France importe plus de biens industriels et énergétiques qu'elle n'en exporte.

Le nombre d'exportateurs a fortement diminué en l'espace de 14 ans. Depuis 2000, la France a vu disparaître 15'000 entreprises exportatrices et n'en compte actuellement que 120'000, soit 4% des entreprises françaises. De plus, ces entreprises sont le plus souvent de taille modeste (3/4 des entreprises exportatrices ont moins de 20 salariés). Dès lors, le faible volume d'exportateurs et leur petite taille limitent le potentiel de conquête de nouveaux marchés.

Décrochage de la France dans les classements internationaux. Le classement le plus suivi est celui du Forum Economique Mondial qui publie chaque année un classement mondial de la compétitivité des pays. Son étude se base sur plusieurs critères et souligne une évolution sans appel de la France dans ce classement. En effet, en 1999 la France était classée 9ème sur 144 pays, alors qu'elle n'est que 23ème en 2013, soit une perte de 14 places en l'espace de 14 ans.

La cause première du décrochage compétitif tient à un coût du travail en hausse. Le coût du travail a deux facteurs : les charges (sociales et patronales) et les salaires. Les charges ont augmenté pour financer l'augmentation constante des dépenses publiques (77% du coût de la protection sociale porte sur le travail) et les salaires ont augmenté sous l'effet des 35h car maintenir le salaire tout en réduisant le temps de travail revient à augmenter les coûts salariaux. La hausse du coût du travail dégrade la compétitivité coûts, alors que parallèlement l'Allemagne fait l'inverse en diminuant ses coûts de production afin d'améliorer sa compétitivité.

La hausse des coûts de production engendre une dégradation financière des entreprises. En effet, pour limiter leur perte de compétitivité coûts, les entreprises ont dû contracter leurs marges. Le taux de marge est historiquement bas et un des plus faibles d'Europe (30% contre 40% en moyenne en Europe), alors que parallèlement la modération salariale allemande a permis une augmentation des marges. Les entreprises françaises ont donc moins de ressources pour investir.

La baisse des investissements entraîne une diminution des dépenses de Recherche et Développement (R&D). La contraction de la R&D limite le potentiel d'innovation des entreprises qui pourrait améliorer la compétitivité hors-coûts (qualité,...). Dès lors, la capacité à vendre des produits indépendamment du prix se trouve ainsi altérée et aggrave la perte de compétitivité.

Il est nécessaire de mettre en place un "choc de compétitivité". L'accumulation des déficits commerciaux qui découlent de la perte de compétitivité constitue une faiblesse car :

- 1) la croissance économique du pays (l'augmentation des richesses créées) ralentie ou diminuée ;
- 2) les rentrées de devises diminuent, ce qui limite la capacité d'importation ;
- 3) le chômage augmente avec la baisse d'activité et la perte de marchés à l'exportation ;
- 4) l'outil productif et la main d'œuvre se déprécient, ce qui limite la croissance potentielle.

Sylvain FONTAN, Economiste (www.leconomiste.eu)

Canari : un festival de «gammes»

Le 12^e festival international de chant lyrique de Canari (1-5 septembre) vient de rendre son palmarès. Cette année, en plus des sessions éliminatoires publiques (du 1^e au 4) et de la finale du concours (le 5 à 16h), a eu lieu un concert exceptionnel (le 3) avec Michèle Command (soprano) et Jean François Boras (ténor). Ce dernier, lauréat du concours en 2007, après ses récents succès à l'opéra Bastille et au Metropolitan Opera de New York, a fait l'amitié de sa présence aux organisateurs. En attendant, les délibérations, tous les candidats inscrits au concours se sont produits pour le «Prix du public». Jacky Scaglia, l'organisateur de la manifestation, nous en dit plus sur la «cuvée» 2014.



Jacky Scaglia, l'organisateur de la manifestation, nous en dit plus sur la «cuvée» 2014.



En quoi cette édition diffère-t-elle de la précédente ?

Cette année, nous avons été beaucoup plus sévères dans le choix des candidats, car l'an passé le concours a été trop long. Pour cette édition, il y avait eu seulement seize candidats et, pour une fois, les Asiatiques n'étaient pas surreprésentés (même s'ils ont raflé les premières places ndr.).

Beaucoup d'entre eux tablent sur ce prix pour enseigner dans leur pays. Cette édition était vraiment haut de gamme et il n'y avait aucune raison que ça ne réussisse

pas. Il y avait une nouveauté, avec la soirée exceptionnelle donnée par Jean François Boras. Il avait obtenu le premier prix en 2007 et il nous a appelé pour nous rendre la monnaie de la pièce.

C'est Michèle Command qui l'accompagnait. Après l'Opéra Bastille où il avait chanté «Manon» de Massenet puis le Metropolitan Opera de New York, il nous a fait un immense honneur en se produisant ici.

Parlez-nous de Michèle Command.

C'est la présidente du jury depuis le début, car c'est par elle qu'est né le festival. Je donnais des cours de chant et, une année, j'avais une élève difficile de caractère. J'en ai fait part à Michèle et c'est elle qui m'a suggéré de monter le concours. J'étais aussi au conseil municipal et la première édition a été un succès. Cette année, huit pays étaient représentés (Corée, Japon, Chine, Suisse, Canada, Pologne, Allemagne et France) avec en prime un représentant de notre île.

■ Michel Maestracci

Le palmarès

1^{er} prix opéra homme : Sunggoo Lee
 1^{er} prix opéra homme : Kim Taelang
 2^{ème} prix opéra femme : Lee Yeonjin
 Prix jeune espoir : Rémi Audibert
 Prix du public : Lagha Amadi

Orso et Yann le borgne s'associent pour une «étrange» performance

Les artistes touche à tout, Yann Leborgne et Orso, se sont réunis pour donner vie à une exposition. Le plasticien Yann le Borgne et le musicien, ancien de Mister Pop, Orso proposent à Bastia des œuvres à part et étranges. Pourquoi «étrange» car les deux acolytes œuvrent à un étrange atelier. Photo, vidéo, court-métrage, film... Ce petit «monde» s'expose actuellement à la Gallery 109 à Bastia. Orso et Yann se partagent donc les murs pendant 1 mois. Pour fêter cette exposition éclectique, les deux artistes ont peint côte à côte la façade de la galerie. Musiciens, comédiens, peintres et plasticiens, les artistes complets qu'ils sont, feront donc découvrir au public bastiais leur univers haut en couleur. On y croquera des personnages qui pourraient être tirés de la BD, des animaux et des créatures imaginaires. Ceux qui aiment la BD, les mangas, le street art seront servis. A découvrir absolument !

Qu'est-ce que cet «Étrange atelier» ?

Orso : L'étrange atelier est tout d'abord la matérialisation de l'association *etrangedesign* que j'ai créée dans l'idée de monter un collectif d'artistes polymorphes. Photo, vidéo, court métrage, film d'animation, Vjing, Dj HipHop, MC, Rock garage, electro, BD, graffiti, groupe folk, peinture : tout est possible dans nos murs.

Comment va se dérouler la performance qui vise à créer en direct une oeuvre grand format ?

Orso : En musique et dans la bonne humeur!

Comment décririez-vous chacun de vos univers ?

Yann : Mon univers artistique est proche de l'illustration et de l'imagerie de la BD humoristique. J'essaie d'y intégrer un regard cynique, voire critique, sur notre société au travers de l'humour et d'une figuration plutôt naïve. Toutes les techniques pour y arriver m'intéressent, la BD, la peinture, le graffiti, les paper toys, la musique.

Orso : Je crée de manière spontanée. Mon univers est peuplé de pas mal d'animaux (surtout des ours) et de créatures imaginaires, où l'humain n'a pas sa place. D'un point de vue graphique le mélange des techniques du graffiti et de la peinture à l'acrylique apporte une esthétique très street art.



D'où tirez-vous votre inspiration qui font des univers assez haut en couleur ?

Yann : Je tire mon inspiration principalement de mon quotidien, des gens qui m'entourent, des expériences et des rencontres que je fais. Tout ce que je lis comme livre, vois comme film ou écoute comme musique nourrit mon travail.

Orso : Avant tout j'ai une sensibilité particulière à la nature. Étant autodidacte je me nourris de tout (musique, cinéma, BD, art contemporain, street art) et surtout de l'animation japonaise.

Comment est née l'idée de votre collaboration ?

Yann : Je cherchais un atelier et Orso en montait un. On s'est rencontrés à cette occasion. Il m'a initié au graffiti et on s'est tout de suite très bien entendus, autant humainement qu'artistiquement. On a peint une expo sans savoir qu'on allait partager le même lieu et Orso m'a invité à exposer avec lui à la Gallery 109. Travailler dans le même atelier crée de l'émulation et le partage de compétences qui permettent de réaliser des projets plus ambitieux que si on est seul.

Orso : Ben voilà!

Ce qui est marrant, c'est que vos parcours semblent similaires...

Yann : Des études d'arts appliqués, chanteur guitariste dans diverses formations, auteur et illustrateur de livres jeunesse, plusieurs expositions, comédien dans des spectacles pour enfant avec Livia Stromboni... et plein de jobs alimentaires ! C'est vraiment le côté touche à tout qui me passionne.

Orso : J'ai toujours dessiné, je fais de la musique depuis mon adolescence. Très attiré par l'image et le son je me suis dirigé vers le graphisme et la musique électronique. Cela m'a amené à jouer dans le

groupe *Mister POP* pour lequel j'ai aussi réalisé mes premiers clips vidéo.

Par la suite j'ai entre autres joué avec Pierre Gambini, réalisé plusieurs clips pour *I Muvrini* destinés à être projetés sur scène, un clip et plusieurs vidéos pour le groupe *GrandDuke*.

J'ai exposé à trois reprises sous le pseudo *etrangedesign*. Cet été j'ai réalisé un mapping vidéo monumental sur l'église St Dominique à Bonifacio dans le cadre du «Festi lumi».

Aujourd'hui que peut-on vous souhaiter comme projets ?

Yann : On travaille en ce moment sur un projet ambitieux avec Orso, qui mêlera graffiti, musique, et animation. Mais on n'en dira pas plus pour l'instant. De mon côté, je travaille sur l'adaptation en BD de «Mais où sont passés les princes charmants ?» avec Livia Stromboni. Je reprends aussi les ateliers de dessin pour tous âges à partir de 16 ans, qui auront lieu tous les lundis de 18h30 à 21h dès le 15 septembre à l'Étrange atelier, aux Jardins de l'Empereur. J'animerai également des stages de BD pour l'association *Artissimi*, à Cauro.

Orso : Comme l'a dit Yann on est sur un projet *SUPER* ambitieux, mais pour l'instant on garde la surprise. Avec l'ensemble des résidents de l'atelier nous projetons d'organiser une fois par mois une soirée (18h-21h30), où nous proposerons au public de découvrir ce qui se passe dans l'étrange atelier. Expo, concert (rock, rap, electro, folk), projections de court-métrage et mapping vidéo. En bref tout ce qu'on est capable de faire. Nous aimerions mettre en place bon nombre d'ateliers pour un public jeune et moins jeune, street art, MAO ...etc.

■ M.G.

U vostru ghjurnali

A dilla schiettamente u nostru ghjurnali hè bellu arradicatu ind'è a vita di a nostra isula.

ICN Infurmatore Corsica Nuvela dapoi 65 anni hè in ogni locu di a vita isulana, à ogni mumentu, tanti bunachjoli ch'è sfavurèvuli è semu sempri qui !

Voli di ch'aspitemu d'essa à capu di i vostri attività, di i vostri prughjetti, di i vostri capatoghji. Tutta ròba da sparte incù l'amichi è littori fidi di u nostru ghjurnali.

Un cuntattu telefònicu 04 95 32 92 35 è infurmàticu journal@corse-information.com.

Allora à prestu !

A redazione ICN

Votre Journal !

Notre journal plonge ses racines dans la vie de notre île, ICN Informateur Corse Nouvelle depuis 65 ans est présent pour tous les moments de la vie insulaire, bons ou moins bons, nous sommes là !

Ce qui veut dire, que vous pouvez nous tenir au courant de vos activités, de vos projets, de vos idées, que nous ferons partager à nos amis et fidèles lecteurs...

Une ligne téléphonique 04 95 32 92 35 et un mail sont à votre disposition...

journal@corse-information.info

A bientôt,

La rédaction d'ICN

In Corsu, si po ride... quand l'Adecec en fait la démonstration

A l'occasion d'une brillante manifestation qui s'est déroulée au couvent Saint François de Cervioni, l'Adecec a dévoilé ses récents travaux de traduction en langue corse du site internet «Les savoirs inutiles». L'occasion de réunir autour du créateur Fabien Maurice, des acteurs de la dérision en langue corse, chacun dans leur domaine, comme la littérature, les médias, écrit et parlé, l'internet et la vidéo. Du monde (du beau monde) pour un moment de plaisir partagé «in lingua corsa». La démonstration a été ainsi faite qu'en langue corse, on peut aussi rire, et rire de tout !

Le discours d'ouverture en disait long sur l'ordre du jour de la manifestation «Oghje ùn si travaglia, si ride, si ciarla, in cumpagnia di Ghjiseppu Turchini, autorea di Mille Mille, Petrupà de Casabianca, A Piazzetta, Petru Mari è a so cronaca Ma sai, Dumè Monti I Kongoni, è a discursata incù Ghjuvanmichele Fraticelli, premiu Grossu Minutu».

Dans l'assistance, un public nombreux et des invités triés sur le volet, U Teatrinu et Guidu Cimino, la compagnie i Tre Pichji, Francescu Berlin-

ghi, l'associu Grossu et Marc Riolacci.

Une journée qui s'est conclue en musique avec le groupe I Mantini qui fait le buzz avec le clip «ma chì ti pò fà» sur les médias de Corse et d'ailleurs !

Le tout sous le regard parfois étonné de Fabien Maurice, le créateur du site «Les savoirs inutiles», ravi d'être entouré de si joyeux et fins lurons et de participer, à sa modeste manière, à cette journée culturelle à souhait, où la langue corse avait une place de choix. Sa place. Dans la tradition orale autant que littéraire, prouvant au passage que la «macagna» en Corse, est bien un mode d'expression naturelle.

L'Adecec a fait sa «ghjurnata di a lingua corsa» le plus naturellement possible, avec «a risa» en plus. Et c'est à présent démontré : «A risa ùn hè micca solu in bocca à i scemi !».



Les savoirs inutiles, traduits «I sapè indarni»

Le site de Fabien Maurice contient environ 4.400 savoirs inutiles. Ces petites phrases qui ne servent à rien, sinon à briller en société ! L'Adecec en a traduit presque la totalité. Trois petits exemples significatifs de ce que sont ces «sapè indarni» :

25% di l'osse d'un umanu si trovanu in i so pedi

U diametru di u sole diminuisce d'un metru à ogni ora

Un ci hè rilogi in i Casino di Las Vegas

La traduction pour sa part est loin d'être «indarna», mais représente la somme de travail que réalise l'Adecec en faveur de la promotion et la divulgation de la langue corse. Ces savoirs inutiles font par ailleurs l'ob-

jet d'une chronique quotidienne sur les ondes de Voce Nustrale où l'emploi de la langue corse est une seconde nature.

A l'Adecec, la route est toute tracée : «Creà, cumpone, traduce... Ghje vera chì a pensata venuta da cusi luntanu, da u prufundu di e nostre lutte per u campu, deve esse presente è lascià a so stampa in a creazione. E cusi a traduzione serebbe sbandita. Sicura, a verità hè quessa, ma perchè privassi di so chì esiste, perchè «systématiquement réinventer la roue». Pudimu esse noi senza avè paura : A forza di u nostru caminu campu cusi. Sparte, si, ma incù u pesu di u nostr'andà, di ciò chì hà ammanitu e sterpe passate. Pudimu esse quelli, d'eri, d'oghje è dumane. Tutta scusa dev'esse bona, per sfruttà a lingua.»

■ Jacques Paoli



Vagabondage ! Porticciolo : Avec Albert Mattei, le Maire

I en rêvait depuis 40 ans. C'est fait Albert Mattei est le maire de Cagnano. Et je me dois de dire, que je ne connais personne autant que lui pour s'identifier à ce «rughjone» même s'il demeure à Porticciolo ou il a créé «A Terra Marina» une table de qualité.

C'est d'ailleurs dans le cadre de son établissement qu'il me reçoit tandis que des visiteurs Suisses s'émerveillent de ce petit paradis avec vue sur mer et roches :

- Salut Albert cumé stai ?
- Ba bè
- Alors tu es enfin maire de ce village auquel tu t'identifies tellement
- Oui ce sont mes racines, mes entrailles, mes tripes.
- Alors, présente-moi Cagnano

Cagnano ce sont 9 hameaux : Carbonare, Adamo, Terra Rossa, E Piazza, Lortalì, E Suare, Ghiloni Supranu e Suttanu, Porticcioli...
Et tous vivent dans une vallée verdoyante qui s'en va mourir sur une plage avant de saluer «Le Caribou» au passage.
Justement qu'en est-il du Caribou du regretté Maurice Catoni qui avait drainé chez lui des

stars et des personnalités de haut rang. Son fils Christian en était le digne successeur, mais à la suite d'un jugement au sujet d'une jetée, il décida de ne pas rouvrir... et le Cap Corse fut orphelin car il n'y avait qu'un seul établissement de cette classe dans toute la Corse.

Et bien, je vais te faire une confidence : Il paraît que Christian a l'intention de «remettre ça la saison prochaine».

- E cusi sia
 - Des projets pour Cagnano ?
- M'occuper du port qui en a besoin. Et ce sera un juste retour aux sources car Porticciolo eut un véritable chantier naval.

Hé oui, ici on construisait barques et petits bateaux. Notre port retrouvera sa vocation initiale. Je vais préparer les dossiers afin de mettre en place les financements avec des aides d'où qu'elles viennent...


Et, croyez-moi, j'ai senti chez Albert Mattei une farouche volonté de faire avancer les choses...

Alors, comme on dit dans la marine : Bon vent e bona fortuna

■ Toussaint LENZIANI

Caffé ROMANA

Pizzeria & Food



28, Cours Napoléon
20000 Ajaccio
09 67 38 48 37
cafferomana@hotmail.fr

La SNCM dans la tourmente juridique et financière

La cour européenne de justice a donc confirmé le 4 septembre dernier l'annulation partielle de la décision par laquelle la Commission a approuvé les différentes mesures prises par la France en faveur de la SNCM.

Dans son rendu de décision, la cour rappelle que «Corsica Ferries France SAS», principal concurrent de la SNCM, a introduit un recours auprès du Tribunal afin d'obtenir l'annulation de la décision de la Commission. Rappelons que par arrêt du 11 septembre 2012, le Tribunal avait annulé partiellement la décision estimant que «la Commission avait commis plusieurs erreurs d'appréciation tant au regard de l'apport en capital que du plan de privatisation». La SNCM et la France demandaient alors l'annulation de cet arrêt devant la Cour de justice.

La Cour a donc rejeté les pourvois de la SNCM et de la France et confirmé l'annulation partielle de la décision de la Commission. La SNCM devra donc rembourser les fameux 200 millions d'euros accordés.

Un nouveau coup dur pour la compagnie qui connaît déjà des soucis fi-

nanciers. Cela est d'autant plus fâcheux que des repreneurs seraient intéressés pour voler au secours de la SNCM. Mais pas dans ces conditions. Pour Pierre-André Giovannini, le directeur régional de la SNCM pour la Corse, c'est à l'Etat à présent de négocier avec la commission européenne, pour sauver la compagnie.

Pierre-André Giovannini, vous vous attendiez à une telle décision de la part de la cour de justice ?

C'est sûr que les aides d'Etat dont avait bénéficié la SNCM en 2002 et surtout en 2006 ont été déclarées illégales.

La cour de Justice ne fait que confirmer ce que le Tribunal de l'Union Européenne avait dit en première instance. Ce n'est donc pas une surprise, puisque en janvier dernier déjà, l'avocat général avait proposé de rejeter le recours de la SNCM et le recours de l'Etat. La cour de Justice des communautés européennes confirme l'annulation partielle de la décision de 2008 par laquelle la commission européenne avait alors approuvé les différentes mesures

prises par la France en notre faveur. Ce n'est donc plus le cas. Visiblement, la somme à payer lorsque nous faisons le super-total de ces aides dont nous avons bénéficié à l'époque est de 200 millions d'euros. Cette somme aurait pu être de 220, voire même de 280 millions d'euros. Mais là, elle est bien fixée à 200 millions d'euros. C'est sûr que cela ne change pas grand chose sur le fond pour nous. C'est le moins que l'on puisse dire. Cela ne va pas changer grand chose sur le fait qu'à un moment donné, comme le Premier ministre l'avait déclaré en juillet dernier, cela va certainement impliquer un redressement judiciaire à court terme.

Ce qu'il faut bien comprendre surtout c'est que la SNCM suit avec la plus grande attention les négociations. Puisque maintenant, le règlement de ce dossier se joue entre le gouvernement français et la commission européenne. Tout va se passer à ce niveau là à présent. De cette négociation qui est décisive pour l'avenir de la SNCM va dépendre l'attitude d'un éventuel repreneur. Je peux vous dire qu'il y a des repreneurs intéressés. Mais tant que cette



histoire de condamnation de l'Europe n'est pas réglée d'une façon ou d'une autre, forcément, aucun repreneur ne pourra se positionner.

Ce qu'il faut bien retenir de toute façon, c'est qu'à travers ces batailles juridiques se cache une bataille commerciale avec un concurrent, qui à travers ce harcèlement juridique arrive à ses fins. C'est-à-dire faire ré-voquer la voilure de la SNCM. Hélas.

■ F.B

Fête du Sport de l'agglomération de Bastia 2014



**13 & 14
SEPTEMBRE**

SAMEDI 14h-19h ANIMATION
DIMANCHE 9h-19h VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Place Saint Nicolas



04 95 55 18 18 | www.bastia-agglomeration.com

Communauté d'Agglomération de Bastia @AggloBastia

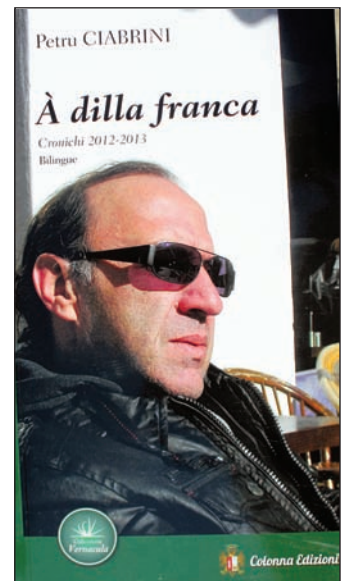
L'hommage à Petru Ciabrini

C'est un voyage au plus profond de l'homme auquel nous invite le recueil des Chroniques en langue corse du journaliste Petru Ciabrini. Ces textes «A Dilla Franca», publiés dans Corse-Matin d'avril 2012 à janvier 2013, sont rassemblés dans un ouvrage bilingue publié par Colonna Edizioni. Ils constituent un regard avisé sur la société insulaire dans toutes ses composantes.

Et puis au-delà, ce livre met en évidence combien l'absence de Petru pèse sur celles et ceux qui l'ont côtoyé. Trop tôt, trop vite, un jour de janvier 2013, Petru a tiré sa révérence. Il avait 48 ans et ce combat contre une implacable maladie, il n'a pu le remporter. Lui qui aimait la vie l'a quitté en laissant ses proches dans le désarroi. Même si dans les derniers temps, nous savions tous que l'espoir s'amenuisait, tous nous espérons en un miracle en un nouveau pied de nez au destin, pour que ce sourire continue de ponctuer le quotidien. Il n'en a rien été. Petru était Porto-Vecchiais au plus profond de lui-même, journaliste au Provençal puis à Corse-matin dont il était directeur de l'agence de la Cité du Sel, il était un témoin privilégié de l'actualité insulaire qu'il aimait décortiquer au travers de chroniques ciselées avec la finesse des mots d'une langue corse qu'il maîtrisait à la perfection.

La somptueuse préface de Marcu Biancarellu, que l'on ne présente plus dans le milieu de la littérature, met en exergue le différentes facettes de cet homme de presse et du peuple. Petru, était à l'évidence un grand humaniste, un indigné permanent, attentif à celui que la foule rejetait, mais critique à l'égard de ceux portés par une ferveur populaire parfois trop unanime. Cet ouvrage s'achève par un poème en langue corse écrit en janvier 2013 Lettera d'un isula a Babbu Natali qui résume à lui seul la personnalité de Petru Ciabrini au crépuscule de sa vie.

■ G.-A.M



Après un bon cru, une bonne rentrée ?

C'est fait. Les 47.883 élèves de l'Académie de Corse ont retrouvé le chemin de l'école. Secteurs publics et privés confondus, ils sont cette année 25.876 dans le premier degré pour 258 établissements et 22.007 dans le second degré pour 47 établissements dans l'île. La grande question, l'application de la réforme des rythmes scolaires : comment les choses vont-elles évoluer dans le temps ? Si certaines communes ont décidé de mettre à contribution les parents d'élèves pour financer les ateliers périscolaires, d'autres ont fait le choix de la gratuité. Mais à moyen ou long terme, cela sera-t-il toujours possible ?

■ Frédéric Bertocchini

Le point du Recteur Michel Barat

Le recteur de l'Académie de Corse, Michel Barat, était plutôt satisfait de la rentrée 2014 sur l'île. Plus globalement, le recteur se félicite des résultats obtenus l'année dernière mais aussi des progrès gigantesques de l'Académie de Corse en terme de résultats et de réussites. Toutefois, il reste un point noir : celui des « décrocheurs ». C'est-à-dire des élèves qui quittent trop tôt le circuit de la scolarité. C'est dans ce domaine, à présent, qu'il va falloir travailler.

Michel Barat, comment se présente cette rentrée en Corse ?

Pour l'instant, qu'il s'agisse de l'école élémentaire, des collèges, des lycées et quelles que soient les voies, générales ou professionnelles, cette rentrée se présente bien. Mais vous savez aussi bien que moi que dans huit jours, et comme chaque année, on va trouver quelques petits problèmes par ci et là. Mais ces problèmes seront réglés. Mais globalement, je pense que nous vivons une très bonne rentrée en Corse.

Je vais même aller plus loin : je suis content d'assister à une très bonne rentrée au moment de l'application de la réforme des rythmes scolaires.

C'est aussi une bonne chose. Je n'ai donc pas de soucis particulier sur cette rentrée en Corse.

Pourquoi votre présence dans ce collège Arthur-Giovoni ?

Nous avons choisi ce collège pour notre rentrée car cet établissement est important en nombre d'élèves. C'est aussi un collège où nous trouvons une vraie mixité sociale et où nous trouvons des enfants issus de tous les milieux. C'est aussi un collège qui traite de la question de l'handicap. Enfin, le collège Arthur-Giovoni sera sans doute appelé à avoir un statut de REP+. Vous savez qu'il y a deux établissements préfigurateurs : un en Haute-Corse et un en Corse-du-Sud, qui sera Arthur-Giovoni.

Pour cela il ne suffit pas d'avoir de la mixité sociale ou des populations qui se trouvent dans une situation de précarité. Ce sont des critères, certes. Mais surtout, il faut avoir les équipes. Les équipes de direction, les équipes professorales ou de santé, ou encore les équipes de vie scolaire et administratives. Ici, à Arthur-Giovoni, nous sommes dans un établis-

sement où tout est réuni pour pouvoir le faire.

Une très bonne rentrée après une très bonne année... Quel est le lien ?

C'est plus facile de faire une bonne rentrée lorsque l'on a plutôt réussi l'année qui précède. En sport, une équipe de rugby qui a gagné la saison passée a plus de facilité à gagner son premier match. Après les très bons résultats de l'année dernière nous nous trouvons dans une situation où malheureusement nous ne pourrions pas faire mieux. Je ne vois pas comment nous pourrions améliorer ces résultats, donc

forcément nous allons aller un petit peu vers le bas. Ceci n'est pas grave du tout. Mais ce qu'il faut, c'est préserver cette continuité. Car depuis plusieurs années l'Académie de Corse a progressé. Elle a été tirée vers le haut. Mais nous devons faire attention à quelque chose : il y a toujours en Corse un nombre d'élèves qui arrête les études, ou un nombre d'élèves qui ne vont pas au bout. C'est ce que l'on appelle les "décrocheurs". Nous avons de très bons résultats, mais nous allons devoir continuer de travailler afin qu'ils deviennent excellents. Ce chiffre doit maintenant diminuer fortement. Des établissements comme le collège Arthur-Giovoni sont par exemple très sensibles à ce genre de choses. Mais



ce collège participe à cette réduction de ces difficultés. Ces dernières ne sont pas toujours du fait de l'école, mais plutôt découlent des faits sociaux et culturels. Mais notre devoir est de les prendre en compte.

Laurent Marcangeli, député-maire d'Ajaccio



Pour la première fois dans le costume de maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli a effectué sa rentrée à l'école primaire de Pietralba. Accompagné par le recteur de l'Académie de Corse, Michel Barat, le jeune maire s'est félicité de la bonne ambiance générale et de la bonne tenue de cette rentrée 2014.

Laurent Marcangeli, comment vivez-vous cette rentrée scolaire ? C'est votre première rentrée en tant que maire...

Oui. C'est une impression de satisfaction qui m'habite puisque les choses se déroulent très bien. Il y a aussi, forcément, une pointe d'émotion parce que nous voyons tous ces petits enfants qui reprennent le chemin de l'école avec des sentiments qui sont

souvent mitigés. Mais je vois que tout est prêt pour les accueillir. Avec l'inspecteur d'Académie, nous nous sommes promenés dans l'établissement de Pietralba, et nous avons pu voir que tout était prêt pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions et faire en sorte que l'année scolaire se passe bien pour tout le monde.

L'école est une charge très importante pour une municipalité. Il y a les écoles, mais également les cantines. C'est donc une organisation lourde. Cette année se passe dans un contexte aussi très particulier. Vous le regrettez ?

Non. Je n'ai pas pour habitude de me retourner et de regarder dans le rétroviseur.

Tout d'abord, je tiens à dire que je suis un maire heureux d'avoir avec lui des services de grande qualité et de grandes compétences à la mairie d'Ajaccio. Je pense notamment aux personnes qui interviennent dans les écoles ou dans les cantines.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur de bons employés municipaux et une bonne équipe. Ceci est une première chose. Ensuite, nous avons les personnels de l'Education Nationale qui sont également de qualité et qui font leur travail correctement. S'agissant de la réforme des rythmes scolaires, tout le monde connaît ma position. Aujourd'hui j'avais le choix entre deux possibilités : celui d'être un réaliste et de faire en sorte que les Ajacciennes et les Ajacciens puissent emmener leurs enfants à l'école, en toute sécurité et en toute tranquillité ; et celui d'être celui qui allait mettre des verrous sur les portes des écoles. Je

ne mettrai pas des verrous sur les portes !

Est-ce qu'on peut dire qu'Ajaccio est bien loti en matière scolaire ?

Oui, je pense que nous avons ce qu'il faut. Mais il faut toujours chercher encore plus l'excellence. Nous avons des projets. Sous ma mandature, de nouvelles écoles vont sortir de terre.

Une de ces écoles se trouvera aux Salines. Il y aura également un grand groupe scolaire du côté de l'école annexe Charles Bonafedi. Tout sera revu. La maternelle du cours Général Leclerc et l'école annexe primaire seront regroupées dans un grand groupe scolaire neuf, en coopération avec le conseil général de la Corse-du-Sud. Mais il y aura d'autres projets, notamment au niveau de l'enseignement du second degré avec le collège du Stiletto qui verra le jour. Nous avons donc beaucoup de projets au niveau de l'enseignement et des conditions d'accueils des élèves, ainsi que de leur sécurité.

Est-ce que la ville n'est pas pénalisée par le fait qu'elle soit attractive pour les populations alentours ? Cela pèse forcément sur la gestion de ce dossier.

Ca pèse forcément. Et cela a un coût évident ! Mais je vais être honnête avec vous. Puisque nous devons dépenser, je préfère que l'on dépense dans de justes causes.

Ce sont des blocs de compétences obligatoires pour la commune, mais elle s'y conforme avec plaisir et nous essayons de faire pour le mieux dans l'intérêt des enfants et des familles ajacciennes.

A Bastia, Ivana Polisini nous parle du dispositif mis en place

Bastia, comme toutes les villes de France, a dû mettre en place son dispositif des nouveaux rythmes scolaires lors de cette rentrée 2014. Que cette réforme plaise ou non importe peu. Les douze écoles bastiaises ont été divisées en trois secteurs, à savoir que les écoles Calloni, Amadei, Campanari et Andrei auront leurs ateliers éducatifs le mardi après-midi, les écoles Desanti, Reynoard, Gaudin et Defendini le jeudi après-midi, et les écoles Venturi, Charpak, Subissi et de Cardo le vendredi après-midi, par groupe de dix enfants en maternelle et de quatorze enfants en primaire. Ces activités sportives et culturelles mises en place vont coûter la bagatelle de 300.000 euros à la municipalité, qui avait bien anticipé la problématique. Rencontre avec Ivana Polisini, adjointe en charge de la politique éducative.

Ivana Polisini, comment s'est déroulé le passage à ces nouveaux rythmes scolaires à Bastia ?

Nous avons commencé à travailler sur cette réforme des rythmes scolaires très rapidement. C'était notre premier dossier. Quand nous l'avons évoqué, un premier constat s'imposait : la réforme est imposée par l'Education Nationale.

En ce sens, les mairies doivent travailler essentiellement sur une chose :

l'organisation du temps périscolaire. A partir de là, si nous voulions travailler pour le bien-être des enfants et faire en sorte que la rentrée scolaire se passe bien, il valait mieux s'éloigner de toute polémique et trouver tous les moyens nécessaires pour faciliter la mise en place.

Justement, concrètement, comment cela s'est-t-il organisé et mis en place ?

Nous avons organisé le processus de concertation avec les parents, les enseignants. Puis ensuite, nous avons rencontré des animateurs, c'est-à-dire ceux qui étaient capables de mettre en place ces activités périscolaires. Nous nous sommes également rapprochés des associations dynamiques. Certaines jouent un rôle important dans la mise en place de ces activités périscolaires. Nous les avons appelé "ateliers éducatifs"...

Combien y-a-t-il de personnes mobilisées pour réaliser ces ateliers éducatifs ?

Nous comptons vingt sept associations qui participent à ce processus. Il y a également une centaine d'animateurs. Ce sont des animateurs municipaux qui ont travaillé en concertation et qui pourront œuvrer directement avec les directeurs des écoles. Cela signifie que ce dispositif est particulièrement important pour une ville comme la nôtre. Certes, il est difficile à mettre en place, mais au final, il est très intéressant.

Quel est le coût de ce dispositif pour la mairie de Bastia ?

Le dispositif coûte beaucoup plus cher, mais cela coûtera quand même



300.000 euros pour la mairie de Bastia.

A propos des orientations de ces animations. Quels vont être le sens de ces animations périscolaires ?

Ce que nous avons voulu avant tout, à propos de ces activités périscolaires, c'est de permettre aux enfants d'avoir accès à la culture. C'est-à-dire d'élargir le choix des activités qu'ils pouvaient avoir jusqu'ici. Cela ne veut pas dire que c'est en contradiction avec ce qui se fait dans les écoles, mais au contraire, que c'est complémentaire. A propos du type d'activités, nous avons définis quatre grands domaines. Nous avons un domaine linguistique dans lequel nous accordons une place importante à la langue corse, mais également aux langues méditerranéennes. Il y a aussi un domaine culturel, dans lequel nous pourrions trouver des activités qui touchent aux arts plastiques, à la calli-

graphie, à l'expression corporelle ou encore à la musique. Et nous avons enfin un domaine qui sera lié au scientifique.

VOTRE ACCÈS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS !

infogreffe.fr
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



A la fois élu de la majorité municipale à Ghisonaccia et enseignant, Saveriu Luciani nous fait part de ses inquiétudes à propos de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans sa commune.

Saveriu Luciani, comment s'est déroulée la rentrée à Ghisonaccia ? Et comment vous êtes-vous adapté à la réforme des rythmes scolaires ?

Saveriu Luciani, focus sur Ghisonaccia

Sur la commune de Ghisonaccia nous avons quatorze classes réparties entre les écoles primaires et les écoles secondaires. Nous avons anticipé tout cela avant les élections. Suite à la modification du ministre Hamon, nous avons simplifié le dispositif.

Nous proposons donc des ateliers le vendredi après-midi. Les communes limitrophes ont, en quelque sorte, calquées notre dispositif. Par exemple, Prunelli propose la même chose, mais le jeudi après-midi.

Nous avons donc réussi à fédérer un tissu associatif, sportif et culturel autour de ces activités. Ce tissu peut intervenir à la fois sur notre commune et sur les communes limitrophes.

Vous avez donc anticipé les choses. Malgré cela, vous n'avez pas rencontré quelques problèmes majeurs jusqu'ici ?

Les problèmes existent toujours. Je pense notamment au problème financier en particulier. Le dispositif financier de cette opération impacte forcément sur les budgets commu-

naux. Il y a donc un coût certain pour la commune.

Certaines communes de la région font payer les activités. Sur Ghisonaccia en revanche, nous avons choisi de rester sur la gratuité. Par contre, nous avons repensé le dispositif de garderie et de cantine scolaire de manière à essayer de pondérer un peu ce coût.

Car ce dernier est important. Il y a certes des financements de l'Etat et de la Caf qui sont là pour nous aider. Mais cela ne peut en aucun cas couvrir l'ensemble du dispositif. En fait, la grande question est de savoir comment nous allons fonctionner l'année prochaine. Si nous sommes sollicités de manière plus importante, ça va devenir compliqué. Je crois que c'est la véritable question que se posent aujourd'hui toutes les communes : quel sera le coût sur le moyen terme ?

Justement, sur le long terme, est-ce que Ghisonaccia et les communes limitrophes parviendront à assumer de tels coûts ?

Puisque la loi nous y oblige, théoriquement, si il le faut, nous serons obligés d'assurer les coûts. Mais cela impliquera un dispositif financier qui sera tout autre et bien entendu plus important. Il sera vraisemblablement question, à un moment donné, d'évoquer la question de la gratuité.

Nous serons peut-être obligé de suivre l'exemple d'Ajaccio, ou bien de certaines communes qui sont proches de Ghisonaccia, c'est-à-dire de faire payer les familles. A l'heure actuelle, nous essayons de répondre socialement à cette question en demeurant sur le principe de la gratuité. Mais comme je le disais, il s'agit de réfléchir et de se projeter déjà vers l'année prochaine.

Cette année est bouclée ?

Oui elle l'est. Nous aurons une vingtaine d'ateliers simultanés le vendredi après-midi. Ces ateliers concerneront environ quatre-cents élèves. Le dispositif est donc en place. Mais nous attendons de voir ce qui va se passer ensuite.



Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN X-TRAIL

SOYEZ PRÊT À LE SUIVRE.

À PARTIR DE

369 € / MOIS⁽¹⁾

SANS APPORT SANS CONDITION



DISPONIBLE EN 7 PLACES



TOIT PANORAMIQUE
À OUVERTURE ÉLECTRIQUE⁽²⁾



SYSTÈME ALL-MODE 4x4-i⁽²⁾



NISSAN AJACCIO

Z.A. La Caldaniccia

20167 Sarrola-Carcopino

04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA

R.N. 193

20600 Furiani

04 95 55 34 00

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innovier autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan X-TRAIL Visia dCi 130 neuf en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. **Modèle présenté** : Nouveau Nissan X-TRAIL Tekna dCi 130 BVM 2WD avec option peinture métallisée à **503 €** par mois, en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. (2) Équipement disponible selon version sauf Visia. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy le Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 1^{er} au 30 septembre 2014 chez les Concessionnaires NISSAN participants. (3) Limitées à 100 000 km.

NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 €, RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,9 - 5,3. Émissions CO₂ (g/km) : 129 - 139.